



Rachat de cotisations contrat de retraite groupe

Par **Ghassane**, le **04/03/2013** à **16:43**

Bonjour,

J'ai adhéré à un contrat de retraite groupe qui prévoit la possibilité de rachat partiel de cotisations salariales. Quelques années plus tard, mon employeur a modifié les termes de ce contrat en interdisant cette fois-ci le rachat partiel des cotisations salariales.

Ma question est la suivante: Ces modifications s'appliquent-elles sur mon cas, sachant que j'ai adhéré à ce contrat bien avant à sa modification?

Merci.